

Annexe 2D PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS « Années 2021 à 2024 »

Article 1 : Objectifs techniques du programme pluriannuel d'investissements 2021-2024

Ambition 1 du schéma directeur 2021-2051 : Maintenir à son niveau actuel la qualité de l'électricité distribuée (critère B Hix hors RTE et % de CMA), sur le département de la Saône-et-Loire, tout en traitant les territoires les plus en écart.

<i>Leviers à mettre en œuvre</i>	<i>Quantités d'ouvrages PPI (2021-2024)</i>	<i>Indicateur de suivi (1)</i>	<i>Indicateur d'évaluation (2)</i>
Gestionnaire du réseau de distribution			
1 - Résilience du réseau aérien HTA face aux aléas climatiques	16 km	<i>Nombre de km fiabilisés/an</i>	<i>Fréquence de coupures longues sur incident pour les usagers des communes desservies par les réseaux HTA aériens fiabilisés</i> <i>Taux d'incident aérien pour 100 km de réseaux HTA aérien</i>
2 - Fiabilisation des réseaux HTA aériens	240 km		
3 - Résorption de câbles HTA souterrains incidentogènes	8 km	<i>Nombre de km fiabilisés/an</i>	<i>Fréquence de coupures longues sur incident pour les usagers des communes desservies par les réseaux HTA souterrains fiabilisés</i> <i>Taux d'incident souterrain pour 100 km de réseaux HTA souterrain</i>
4 - Résorption de câbles BT souterrains incidentogènes	6 km	<i>Nombre de km sécurisés/an</i>	<i>Taux d'incidents BT aux 100 km sur la zone</i> <i>Linéaire de BT souterrain incidentogène restant</i>
5 - Résorption de fils nus BT incidentogènes en zones urbaines	24 km	<i>Nombre de km sécurisés/an</i>	<i>Taux d'incidents BT aux 100 km sur la zone</i> <i>Linéaire de réseau fil nu urbain restant</i>
Autorité concédante			
5 - Résorption de fils nus BT incidentogènes en zones rurales	80 km	<i>Nombre de km fiabilisés/an</i>	<i>Taux d'incidents BT aux 100 km sur la zone</i> <i>Linéaire de réseau fil nu rural restant</i>

(1) Les indicateurs de suivi qui portent sur des réalisations peuvent être renseignés dans le cadre du suivi annuel.
(2) Les indicateurs d'évaluation n'ont pas vocation à être intégrés au suivi annuel, et sont renseignés au terme du PPI

Ambition n°2 du schéma directeur 2021-2051 : Développer les réseaux électriques de demain pour accueillir les nouveaux usages, accompagner le développement du territoire et la transition énergétique.

Leviers à mettre en œuvre	Quantités d'ouvrages PPI (2021-2024)	Indicateur de suivi (1)	Indicateur d'évaluation (2)
Gestionnaire du réseau de distribution			
1 - Développer la technologie SMART GRIDS au service de la modernisation de l'exploitation des réseaux	30 poches traitées par installation d'OMT	Nombre d'OMT posés /an sur la zone	Nombre de clients concernés Poches restant à traiter
	90% de postes HTA/BT identifiés comme point de première intervention prioritaire équipés de DD-K	Nombre de détecteurs de défaut sur concentrateur (DD-K) posés	Taux de postes HTA/BT identifiés comme point de première intervention prioritaire équipés
2 – Renforcement pour accompagner le développement du territoire et l'insertion des EnR	- Respecter le seuil de tenue de tension du décret qualité	Nombre de clients mal alimentés traités	Résultats en tenue de tension du décret qualité
	Création du Poste Source « La SALLE » (hors engagement financier du PPI)	Poste source mis en service	Puissance créée
Autorité concédante			
3 - Renforcement	- Respecter le seuil de tenue de tension du décret qualité	Nombre de clients mal alimentés traités	Résultats en tenue de tension du décret qualité

(1) Les indicateurs de suivi qui portent sur des réalisations peuvent être renseignés dans le cadre du suivi annuel.

(2) Les indicateurs d'évaluation n'ont pas vocation à être intégrés au suivi annuel, et sont renseignés au terme du PPI

Article 2 : Engagement financier du programme pluriannuel des investissements 2021-2024 sur le réseau concédé HTA et BT

Le montant des investissements sur le réseau concédé HTA et BT prévus par le PPI 2021-2024 s'inscrit de la manière suivante dans les catégories distinguées par le compte-rendu annuel de la concession (CRAC).

Engagement financier prévisionnel sur les priorités de la concession (M€)	PPI 2021-2024	Ambition du SDI/PPI
I - Raccordement des utilisateurs consommateurs et producteurs		
II - Investissement pour l'amélioration du patrimoine	16,3 M€	
II.1 - Investissement pour la performance du réseau		
Renforcement/renouvellement des réseaux HTA	1,3 M€	Ambition 2
Renforcement /renouvellement des réseaux BT	0,6 M€	Ambition 2
Climatique / sécurisation	1,1 M€	Ambition 1
Modernisation des réseaux HTA (dont postes HTA/BT et smart grids)	9,5 M€	Ambition 1+2
Modernisation des réseaux BT (dont postes HTA/BT)	3,8 M€	Ambition 1
II.2 - Investissements motivés par des exigences environnementales		
Total de l'engagement (hors postes sources)	16,3 M€	

L'engagement financier du gestionnaire de réseau de distribution porte sur le montant total des opérations retenues pour la période du programme pluriannuel des investissements 2021-2024 soit **16,3 M€**.

Modalités de suivi financier

Un suivi détaillé des dépenses par type d'investissement est assuré par année et pour l'ensemble de la période.

Type de priorité/programme sur 4 ans	Quantité	Montant année N	Montant cumulé
Gestionnaire du réseau de distribution			
1 –Fiabilisation de 16 km de réseau aérien HTA sensibles aux aléas climatiques	16 km		
2 - Fiabilisation de 240 km de réseaux HTA aériens	240 km		
3 – Résorption de 8km de câbles HTA.souterrains incidentogènes	8 km		
4 - Résorption de 6km de câbles BT souterrains incidentogènes	6 km		
5 – Résorption de 24km de fils nus BT incidentogènes en zones urbaines	24 km		
6- Automatisation du réseau HTA – 30 OMT	30 OMT		
Autorité concédante			
7 - Résorption de fils nus BT incidentogènes en zones rurales	80 km		
TOTAL PPI			

Le suivi synthétique des prévisions d'investissement est effectué selon le tableau ci-dessous et pour chaque programme :

Suivi année N des dépenses d'investissement du gestionnaire de réseau de distribution dans le cadre du PPI

Dépenses d'investissement (M€)	Prévisions d'investissements PPI	Réalisé Année n	Réalisé Cumul	Commentaires
Investissements pour l'amélioration du patrimoine	16,3			
Renforcement / renouvellement des réseaux HTA	1,3			
Renforcement / renouvellement des réseaux BT	0,6			
Climatique -sécurisation	1,1			
Modernisation des réseaux HTA dont poste HTA/BT et smart grids	9,5			
Modernisation des réseaux BT dont poste HTA/BT	3,8			